



> Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture

APRÈS UN BAC PRO ASSP SUR DOSSIER ET ENTRETIEN

LE PROFIL

La profession d'auxiliaire de puériculture est particulièrement bien adaptée pour les personnes désireuses de travailler avec les jeunes enfants tout en suivant une formation courte. Les qualités personnelles à développer sont : l'écoute, le respect, la rigueur, le sens de l'observation et d'analyse, la communication, le bon sens et la logique. Par ailleurs, elle doit faire preuve d'une grande disponibilité et d'un esprit créatif.

LE MÉTIER

L'auxiliaire de puériculture répond aux besoins quotidiens de l'enfant par la présence qu'elle assure, les soins spécialisés auxquels elle participe et aux activités d'éveil qu'elle organise.

L'auxiliaire de puériculture travaille sous la responsabilité et en collaboration avec une infirmière puéricultrice dans une équipe pluridisciplinaire. Elle participe à la prise en charge individuelle ou en groupe des enfants de la naissance à 15 ans bien portants, malades ou porteurs de handicap.

Ce métier permet de choisir un emploi dans les secteurs hospitaliers ou extra hospitaliers.

LES LIEUX D'EXERCICE

En secteur extra hospitalier :

- Dans une structure d'accueil (crèche collective, halte-garderie, multi accueil, pouponnières de l'ASE...), l'auxiliaire de puériculture accompagne l'enfant dans son quotidien en l'aidant dans ses repas, son hygiène, son éveil et son développement psychomoteur. Ses horaires sont réguliers mais peuvent être décalés par exemple pour cause d'accueil ou d'urgence. Ce métier est réalisé en équipe pluridisciplinaire (avec éducateur de jeunes enfants, puéricultrice, psychologue) sous la direction d'une puéricultrice ou éducatrice de jeunes enfants.
- En centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI), le rôle de l'auxiliaire de puériculture est d'accueillir et d'accompagner en collaboration avec la puéricultrice le parent et son enfant.

En secteur hospitalier :

- En maternité, l'auxiliaire de puériculture accompagne l'infirmière ou la puéricultrice dans les soins à donner à l'enfant. Son métier est de veiller au bien-être, à l'alimentation et à l'hygiène des bébés. Elle accompagne les parents dans leur nouveau rôle et la prise en charge de leur enfant.
- En pédiatrie, elle apporte les soins quotidiens à l'enfant malade, participe à l'évaluation de la douleur et à l'aménagement d'un environnement favorable et propose des activités d'éveil.

L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

La formation se déroule sur une année scolaire, du mois de septembre au mois de juin, avec 18 heures de cours par semaine. L'élève bénéficie de la totalité des vacances scolaires.

17 semaines de cours à l'IFAP

24 semaines de stages cliniques

LES POURSUITES D'ÉTUDES

Aide-soignant, Éducateur de jeunes enfants, Infirmier